



DES PARCS POUR TOUS

Loisir culturel et parcs

Le loisir culturel est une dimension du loisir public aussi importante que l'activité physique et relativement facile à intégrer dans les espaces naturels. Un parc public est avant tout un lieu qui devrait permettre à la population de pratiquer librement toutes sortes d'activités, y compris des activités culturelles. Se rattachent au loisir culturel les pratiques artistiques amateurs, les événements culturels et les activités de loisir d'ordre scientifique comme l'ornithologie, la botanique ou l'interprétation du patrimoine. Le parc peut ainsi être un lieu qui favorise le développement de la culture et l'expression culturelle.

L'ANIMATION CULTURELLE

Le parc public peut être un lieu très favorable à l'animation culturelle. On pense évidemment à la tenue d'événements, qui peuvent requérir des installations ou des équipements spécialisés, comme une scène, un dispositif d'éclairage et un système sonore. Mais beaucoup d'activités d'animation culturelle nécessitent peu d'infrastructures ou d'imposants équipements.

On dira que l'animation culturelle est organisée quand elle procède d'un organisme, d'une institution ou d'un groupe privé. Ce peut être la municipalité elle-même, tout comme des promoteurs professionnels ou des organismes communautaires. On parle ici de spectacles (musique, théâtre, danse, etc.), de festivals, d'expositions, de fêtes populaires, de kermesses, de feux d'artifice ou même de conférences en plein air.

L'animation culturelle peut d'autre part être spontanée. On parle ici d'activités libres, principalement des activités d'expression ou de création qui ne procèdent pas d'une organisation. Ce sont, par exemple, des gens qui font de la musique, présentent des œuvres personnelles ou exécutent des numéros de pantomime ou de cirque.

Dans un sens plus large, toute activité culturelle pratiquée dans un parc, seul ou en petit groupe, peut être considérée comme une forme d'animation culturelle : le parc se trouve « animé » par ces gens qui jouent aux échecs, lisent, piquent-niquent, observent les oiseaux, méditent... L'ensemble des activités pratiquées dans un parc reflète la culture du milieu.

INSTALLATIONS ET LIEUX CULTURELS

Qu'elle soit organisée ou spontanée, l'animation culturelle demande à tout le moins des lieux pour s'y exercer. En général, les activités de loisir culturel ne requièrent que peu d'équipements, mais il est nécessaire de prévoir des espaces de pratique, surtout des espaces libres d'aménagement.

On peut distinguer trois types de lieux ou d'installations :

- Les lieux de pratique libre avec un minimum d'équipement : plaine de jeu libre, espaces de détente avec mobilier urbain (aires de pique-nique, regroupements de bancs publics, etc.), les espaces naturels (boisés, champs, clairières ou autres).
- Les lieux ou installations spécialisés utilisés à d'autres fins : par exemple, les terrains de sport (soccer, football, baseball, etc.) peuvent être convertis en lieux de rassemblement ou de prestation artistique à l'occasion d'événements.
- Les installations culturelles permanentes ou temporaires : scène, agora, kiosque à musique, abri couvert, chapiteau, théâtre ambulant, bibliobus ou « croque-livre », piano public, mur à graffitis, branchements pour diffuser la musique (très populaire auprès des adolescents), tour d'observation.

Suivant la vocation du parc ou sa superficie, on offrira au public un, deux ou les trois types.

STIMULER LA VIE CULTURELLE DANS LES PARCS

Pour stimuler la vie culturelle dans ses parcs, une municipalité peut faire davantage que seulement offrir des lieux et des installations. Elle peut :

- Organiser elle-même des événements culturels.
- Conclure des ententes avec d'autres institutions publiques, des organismes ou des promoteurs pour organiser des événements culturels.
- Conclure des partenariats pour permettre à des artistes ou des artisans d'exercer leur art, par exemple dans des activités de médiation culturelle avec le public.
- Offrir des cours en plein air dans certaines disciplines (danse, théâtre, sculpture, photographie, cuisine, tricot, etc.);
- Installer des boîtes de partage de livres (« croque-livres »).
- Organiser ou encourager les activités de « land art » (forme d'art contemporain qui met à profit le cadre et les matériaux de la nature tels que le bois, la terre, les pierres, le sable, l'eau, les roches, etc.). Voir le projet *Terre en fête* réalisé à Saint-Jean-Richelieu pour le 350^e anniversaire de la municipalité en 2016.
- Présenter des œuvres d'art, soit des œuvres permanentes (souvent des sculptures), soit des expositions temporaires.

- Diffuser de la musique dans le parc à certains moments de la journée ou lors d'événements spéciaux.
- Promouvoir la pratique libre des arts dans le cadre de la promotion générale des parcs.
- Évaluer les pratiques culturelles spontanées dans les parcs et en faire la promotion pour accroître le nombre d'utilisateurs.
- Susciter des initiatives d'interculturalisme pour favoriser l'intégration. (Voir à ce sujet le programme *JE SUIS...* de Vaudreuil-Dorion.)

De façon encore plus appuyée, certains parcs peuvent avoir une vocation essentiellement culturelle ou historique, et porter un nom qui fait référence aux arts, à la culture ou encore qui rend hommage à un artiste de la région.

Pour des idées nouvelles, des expériences originales, des pratiques inspirantes ou des approches différentes, voir :

La *Filière culturelle de l'Association québécoise du loisir municipal*

Le réseau *Les Arts et la Ville*